

Guénange

Collège René-Cassin : quelles options après la troisième ?

Le Républicain Lorrain - 11 mars 2023



Devant des élèves et parents, Arcangelo Di Battista, principal du collège René-Cassin à Guénange, a présenté toutes les options possibles. Photo RL

Les 170 élèves du collège René-Cassin de Guénange, qui vont passer leur brevet des collèges cette année, et leurs parents ont été conviés par le principal Arcangelo Di Battista pour une réunion d'information sur l'après troisième. Il avait convié Laurence Perquin Claren, la proviseure du lycée Rosa-Parks de Thionville, Véronique Demmer, celle du lycée Hélène-Boucher, les deux établissements dédiés au collège de Guénange, pour une présentation de ce qui attend les élèves à la rentrée prochaine en fonction des orientations qu'ils auront choisies.

Kosovare Jahdauti, psychologue de l'Éducation nationale, a assisté à cette réunion pour expliquer son rôle et sa disponibilité. Son objectif est d'accueillir les élèves et de les aider à faire leur choix d'avenir en fonction des différents critères, dont leurs notes et leurs vœux. Les conseils de classes sont ensuite appelés à valider ou non cette orientation.

Les deux proviseures ont insisté sur le fait que les collégiens qui font le choix d'une orientation en voie générale, professionnelle ou technologique profiteront de parcours de réussite et d'excellence, à la seule condition d'un travail permanent et régulier car 40 % de la note finale du bac provient du contrôle continu. Seuls les élèves assidus tout au long de leur scolarité pourront le valider.

L'autre décision approuvée a été la fin du bac S, qui n'était pas une option, mais une finalité pour bien des parents et qui faisait plonger beaucoup d'élèves dans le désarroi.

La psychologue a insisté sur la disponibilité de ses collègues pour aider au choix au Centre d'information et d'orientation de Thionville.